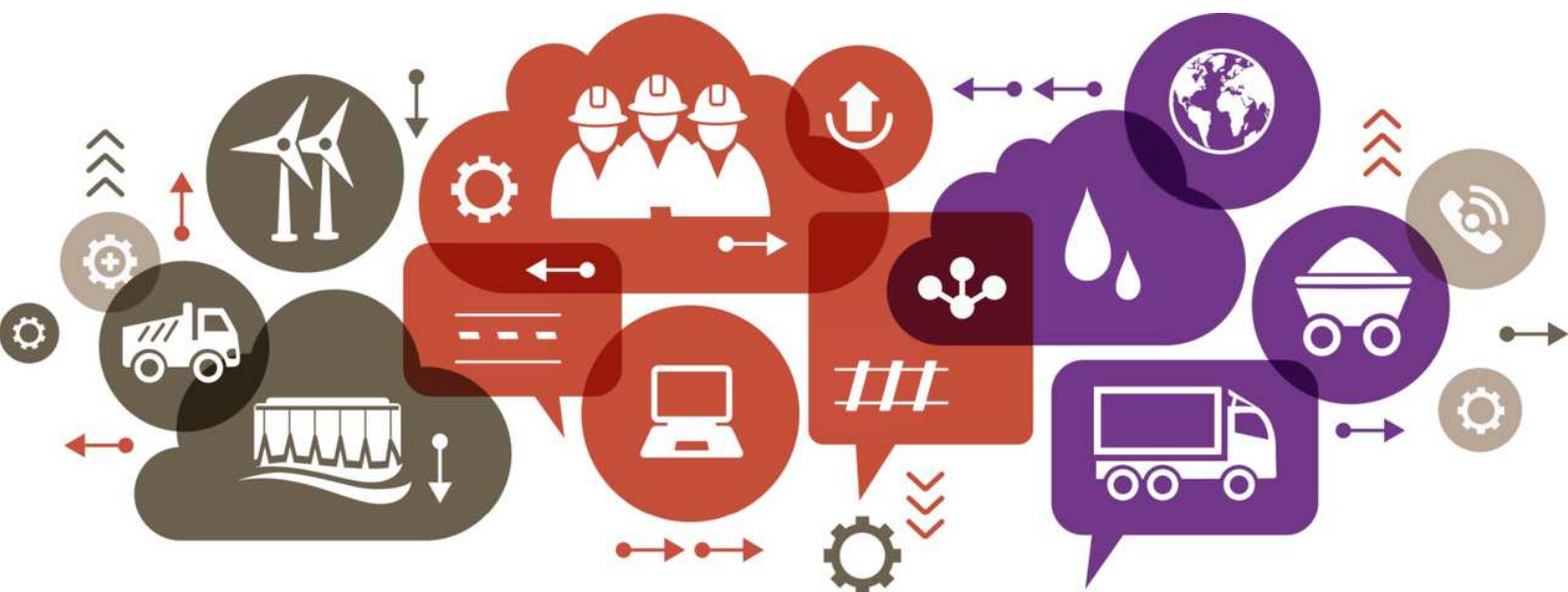


Lozère



Travaux Publics Durables

Patrimoine, qualité de service et démarches de progrès
dans le secteur des Travaux Publics

Contribution à l'observation régionale des infrastructures

Sommaire

Chapitre I Infrastructures & état du patrimoine du département de la Lozère

Le réseau routier	P.4
Le réseau ferroviaire	P.8
Le réseau d'eau & assainissement	P.11
Le réseau énergétique	P.14
Le réseau télécommunication	P.16

Chapitre II Environnement des TP dans le département de la Lozère

L'offre contrainte de s'adapter à la demande	P.18
Des marchés encadrés par la réglementation	P.19
Une économie circulaire à l'œuvre	p.20

Avant-propos

La Fédération des Travaux Publics se réjouit de la publication de ce baromètre qui représente un outil au service des décideurs pour mieux anticiper l'entretien du patrimoine des infrastructures et réseaux.

La compétitivité des territoires et l'emploi, dans tous les secteurs économiques, dépendent étroitement de la qualité de service de ces équipements.

Nous assistons actuellement à un recul de l'investissement des collectivités dans l'entretien de ce patrimoine, essentiellement pour des raisons budgétaires.

De nombreux élus et maîtres d'ouvrages ont tendance à reporter les travaux nécessaires à une période ultérieure, en espérant que les infrastructures tiendront en attendant une meilleure situation financière. C'est un très mauvais calcul car les coûts de réparation futurs risquent de ne pas être supportables, et cette absence de politique d'entretien peut mener jusqu'à l'abandon de l'équipement avec toutes les conséquences négatives sur l'économie locale.

Nous formons le vœu que cette publication permettra d'encourager les collectivités territoriales et tous les maîtres d'ouvrages concernés à réaliser des diagnostics de leur patrimoine d'infrastructures et de réseaux, à prioriser les besoins d'entretien et à maintenir une politique active et raisonnée de travaux indispensables de réparation et d'amélioration de leurs ouvrages.



Olivier GIORGIUCCI
Président de la FRTP
Languedoc-Roussillon
Vice-président de la
Cellule Economique BTP LR

Présentation de la CERC

La CERBTPLR observatoire du BTP

La Cellule Économique Régionale Bâtiment Travaux-Publics Languedoc-Roussillon a pour vocation de fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière des Travaux Publics des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décisions. La CERBTPLR est membre du réseau national des Cellules Économiques Régionales de la Construction (CERC) constitué avec 2 objectifs :

- consolider les travaux régionaux,
- permettre des analyses et comparaisons interrégionales.



Un outil d'aide à la décision dédié aux partenaires régionaux

La Cellule Économique BTP Languedoc-Roussillon en lien avec le GIE Réseau des CERC propose ce baromètre qui ambitionne de suivre l'évolution des Travaux Publics sous l'angle « Développement Durable ». Il constitue une déclinaison départementale d'un travail initié en 2015 sur le Languedoc-Roussillon.

Outre des chiffres-clés présentant un état des lieux pour chaque secteur (*), ce baromètre livre une série de données, reflet de la modernisation en cours des infrastructures de la Lozère. Ce faisant, ce nouveau document identifie un potentiel de travaux à réaliser par les entreprises, soit pour réhabiliter des infrastructures, soit pour en créer de nouvelles, et ce, bien entendu, dans le respect des exigences sociétales et environnementales actuelles.

Il fournit des informations permettant souvent d'établir des comparaisons avec les autres départements du Languedoc-Roussillon.

Jean-Claude DEPOISIER
Président de la Cellule Economique BTP LR

(*) Réseau routier, ferroviaire, eau et assainissement, transport et distribution d'énergie électrique

CHAPITRE I

INFRASTRUCTURES & ÉTAT DU PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

.....

- ➔ 7 500 km de routes
 - ➔ *dont 48% des départementales en bon état*
- ➔ 2 000 ponts routiers
 - ➔ *dont 45% en bon état sur routes départementales*
- ➔ 192 km de voies ferrées
- ➔ 76 stations d'épuration
 - ➔ *avec un taux de conformité de 100% pour les équipements et de 92% en performance*
- ➔ 171 services d'eau distribuant 51m³/habitant /an
- ➔ 3 900 km de réseaux d'eau
 - ➔ *avec un taux de rendement de 74%*
- ➔ 5 840 km de réseaux électriques
 - ➔ *avec une durée moyenne de coupure par client de 79 minutes en 2015*
- ➔ 22% des logements et locaux éligibles au THD (>30Mbits/s)



1. Le 4^{ème} RÉSEAU ROUTIER du Languedoc-Roussillon, avec une densité de 1,46 km par km², inférieure à la moyenne régionale et nationale



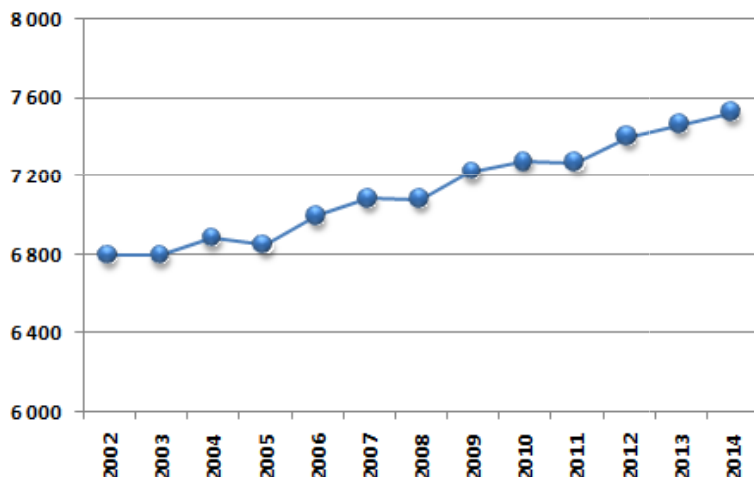
1.a. Un réseau routier de 7 500 km

dont 30 % de routes départementales

Depuis 2002, 440km de voies supplémentaires

Évolution du linéaire en km du réseau routier de Lozère toutes voies confondues

Source : SETRA & Ministère de l'Intérieur – Direction Générale des Collectivités locales



La Lozère est de loin le département le moins peuplé du Languedoc-Roussillon. Pour autant, avec 15 % du total régional, il peut se prévaloir de dépasser les Pyrénées-Orientales au regard du linéaire de réseau routier.

La structure de son réseau se caractérise, en outre, par une part importante de voies communales. Celles-ci, en poids relatif, pèsent 2/3 du total du linéaire toutes catégories confondues.

Cette part est la plus élevée des 5 départements du Languedoc-Roussillon.

Répartition du linéaire en km du réseau routier

De Lozère par nature de voies au 1/1/2015

Source : SETRA & Ministère de l'Intérieur – Direction Générale des Collectivités locales

	Autoroutes	Routes nationales	Routes départementales	Voies communales	Total
Lozère	65	155	2 270	4 996	7 486
Languedoc-Roussillon	568	457	18 094	31 842	50 961
France	11 560	9 645	378 973	673 290	1 073 468

Chiffres clés du secteur des TP routiers dans le département

22 millions d'€ de CA estimés en 2014

Part du réseau routier de Lozère au sein du réseau routier du Languedoc-Roussillon

% par rapport au linéaire

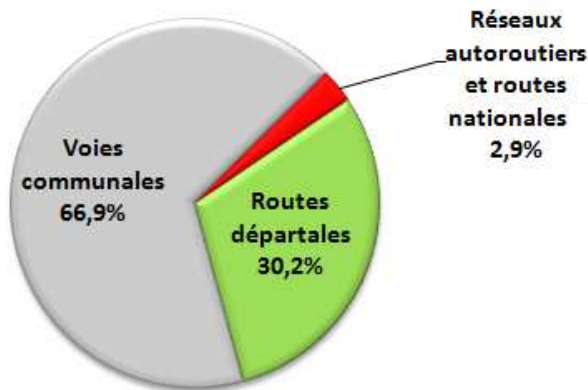
Source : Ministère de l'intérieur Direction générale des collectivités locales



Réseau routier de Lozère ventilé en fonction de la nature des voies au 1/1/2015

% par rapport au linéaire

Source : Ministère de l'intérieur Direction générale des collectivités locales





1. Le 4^{ème} RÉSEAU ROUTIER du Languedoc-Roussillon, avec une densité de 1,46 km par km², inférieure à la moyenne régionale et nationale

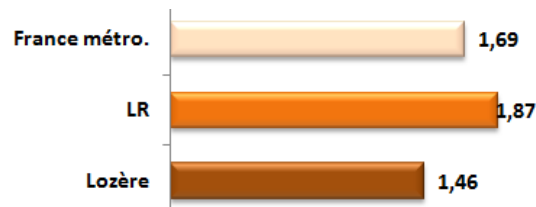


1.b. La densité de réseau routier la plus faible du Languedoc-Roussillon

En terme de densité de réseau routier, la Lozère se place en 5^{ème} position des 5 départements du Languedoc-Roussillon avec la présence de 1,46 km par km².

Ce ratio s'avère inférieur à celui observé en moyenne tant régionale (1,87) que française (1,69).

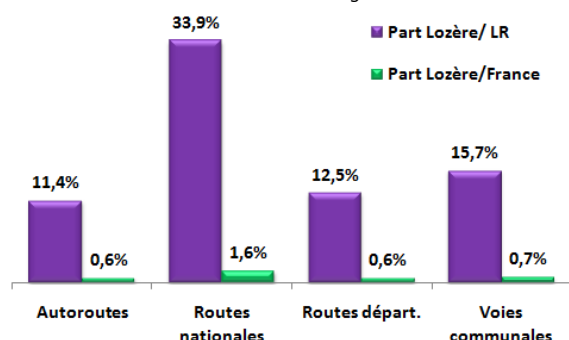
Densité du réseau routier : comparaisons Lozère, LR & France au 1/1/2015
Unité km/km² Source : INSEE & Ministère de l'intérieur Direction g^{ale} des coll. locales



1.c. Une part de routes départementales moins étoffée qu'ailleurs

Poids du réseau routier de Lozère par nature de voies par rapport au Languedoc-Roussillon et à la France métropolitaine au 1/1/2015 % par rapport au linéaire

Source : Ministère de l'intérieur Direction g^{ale} des collectivités locales



Le réseau routier lozérien se distingue par une surreprésentation des routes nationales.

Le département localise plus du 1/3 des routes nationales du Languedoc-Roussillon. Avec 155 kilomètres (6 fois plus que dans l'Hérault), le département arrive en tête au regard du linéaire de ce type de voiries.

Exprimé autrement, comparé au niveau national, les routes nationales situées en Lozère pèsent pour 1,6 % du total France métropolitaine alors que la totalité du réseau lozérien n'excède guère 0,7 %. En poids relatif, la présence des routes départementales est moins affirmée que celle des voiries communales.



Hiver : la feuille de route du Conseil départemental

Rendre accessible au plus vite et dans les meilleures conditions possibles les routes départementales en cas d'intempéries, tel est l'objectif de la politique de viabilité hivernale. Pour l'atteindre, le Département a défini une organisation. Celle-ci mobilise des moyens humains et financiers importants, sur un réseau de 2 300 kms hiérarchisé en différents niveaux et tenant compte de l'importance du trafic. Pour rendre les conditions de circulation normales, toute une chaîne de métiers gère la Direction des Routes : conducteurs de chasse neige, techniciens météo, patrouilleurs et coordinateurs.

Sur l'ensemble du réseau départemental, de la mi-novembre à la mi-mars, sont mobilisés 7 jours sur 7, près de 200 agents ainsi qu'une soixantaine d'engins de déneigement dont plusieurs matériels spécifiques tels des fraises à neige.

1.d. Une voirie communale nécessitant un entretien constant

Depuis près de 40 ans, que ce soit dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage ou comme coordonnateur d'un groupement de commandes, le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement (SDEE) apporte à ses collectivités adhérentes un soutien indispensable pour la réalisation de leurs travaux de voirie. Le syndicat a été rejoint dans sa mission d'appui aux communes en 2014 par l'agence Lozère Ingénierie qui a en charge la partie technique.

Compte tenu du climat lozérien, ce programme est soumis à un calendrier d'intervention très restreint pour les travaux (de mars à novembre). Une grande partie de la réussite de ce programme réside dans la discipline que s'imposent chaque année les différents intervenants afin que les entreprises puissent intervenir à la « belle saison » pour garantir aux communes un travail de qualité et durable dans le temps.

La bonne coordination entre Lozère Ingénierie et le syndicat, l'implication des élus et la mobilisation des entreprises ont permis en 2015 un taux de réalisation du programme de 98%.

Fondamental pour le maintien en état du réseau des communes et la sécurité des usagers, ce programme l'est tout autant d'un point de vue économique pour les entreprises locales du BTP ; il leur garantit en moyenne depuis 10 ans 5M€ de travaux chaque année.

En 2015 le bilan fait apparaître, 331 chantiers réalisés, 125km de routes rénovées, 7,5 créations ou curages de fossés, 28 000 T de graves utilisés, 1 800 m³ de création de murs ou enrochements, 186 m de buses.



1. Le 4^{ème} RÉSEAU ROUTIER du Languedoc-Roussillon, avec une densité de 1,46 km par km², inférieure à la moyenne régionale et nationale



1.e. Près de la moitié du réseau expertisé des routes départementales en bon, voire en excellent état

Part du linéaire de routes départementales ausculté

Unité : %

Source : Conseil départemental de Lozère

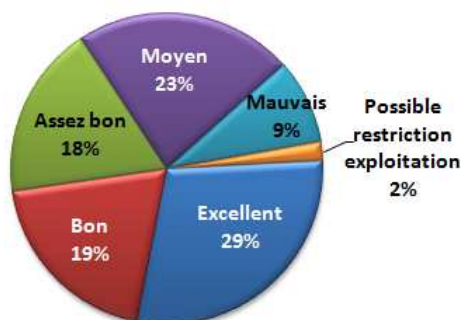


La Lozère compte 2 270 kilomètres de routes départementales. Seul 1/3 de ce linéaire fait l'objet d'une auscultation visant à déterminer son état de dégradation éventuelle. Des conclusions de cet examen, il ressort que 48 % du patrimoine ainsi analysé peut se prévaloir d'être en bon, voire en excellent état.

État des routes départementales

Unité : %

Source : Conseil départemental de Lozère



Moins d'1/5^{ème} du réseau est jugé en assez bon état, c'est à dire qu'il justifie des travaux consistant essentiellement à renouveler la couche de roulement. Moins d'1/4 se trouve dans un état moyen pouvant déboucher sur des travaux consistant à renouveler la couche de roulement accompagnés de fraisage, déflachage, voire reprofilage léger.

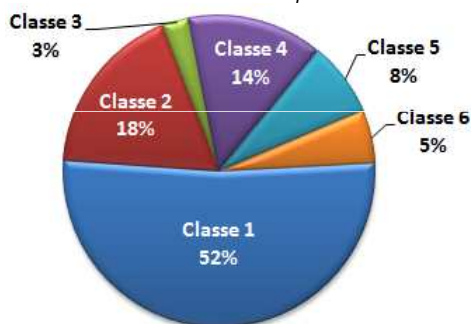
Légèrement plus de 10 % sont classés en mauvais état ou dans une situation justifiant de possibles restrictions d'exploitation. Dans ce cas, le traitement passe par des travaux consistant à renouveler la couche de roulement et une partie de la structure, voire dans les cas extrêmes à procéder à la reconstruction de tout ou partie de la structure.

1.e. Des murs en meilleur état que les ponts

État des murs sur routes départementales

Unité : %

Source : Conseil départemental 48

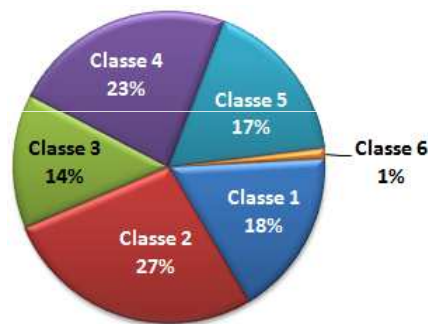


Classe	État des ouvrages
1	Très bon état
2	Ouvrage en bon état avec des désordres mineurs sur les équipements ou la structure
3	Ouvrage avec des désordres importants sur les équipements ou la structure
4	Ouvrage en état moyen
5	Ouvrage en mauvais état
6	Ouvrage en très mauvais état

État des franchissements sur routes départementales

Unité : %

Source : Conseil départemental 48



La situation présentée se fonde sur l'examen de plus de 1 700 murs et de près de 850 franchissements structurant le réseau lozérien des routes départementales et ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise arrêté en mars 2016.

Plus de la moitié des murs sont en très bon état. Cette part grimpe à 70 % en ajoutant ceux en bon état. Pour autant, plus de 13 % de ces ouvrages apparaissent en mauvais, voire très mauvais état.

Sur les franchissements, le bilan fait apparaître un patrimoine dont moins de la moitié (45 %) s'affiche en bon ou très bon état. A l'inverse, près d'un franchissement sur cinq présente des désordres qui justifient un classement en mauvais, voire très mauvais état.



1. Le 4^{ème} RÉSEAU ROUTIER du Languedoc-Roussillon, avec une densité de 1,46 km par km², inférieure à la moyenne régionale et nationale



1.f. Un réseau routier bénéficiant du volet mobilité du Contrat de plan

Plus de 37 millions d'euros de travaux inscrits dans le CPER sur le département

Les opérations inscrites au présent Contrat visent à résoudre des problèmes de congestion forte en repoussant à l'extérieur des agglomérations les trafics de transit et permettre ainsi le développement dans les zones libérées de déplacements alternatifs à la route (TC, modes doux).

Outre l'intérêt que ces opérations représentent pour la réduction de la congestion routière et de la pollution induite, elles concourent également à l'amélioration de la sécurité des automobilistes et des usagers des modes doux en zone urbaine.

Parmi les opérations routières qui seront cofinancées, en Languedoc-Roussillon, plusieurs contournements d'agglomérations sont prévus dont la rocade ouest de Mende qui permettra de décongestionner le centre ville et fluidifiera le trafic en transit. Elle participera au développement économique du bassin Mendois et de la Lozère.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

2015 - 2020

20 juillet 2015

Détail des opérations routières du département de la Lozère inscrites dans le volet mobilité du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Opérations routières	Coût total CPER	Etat	Région	Autres collectivités	Autres participations
48 - RN 88 - Rode Ouest de Mende - 2x1 voie sur 3 km	30 000 000	15 000 000	5 700 000	CD 48 : 5,7M€ Commune Mende : 3,6M€	
48 - RN 88 - Déviation de Langogne et Pradelles - Phase 1 :	4 000 000	4 000 000	0	0	
48 - A75 - Echangeur de St Chély d'Apcher - complément éco	3 000 000	1 000 000	0	CD 48 : 500 000 Commune St-Chély d'Apcher : 500 000	1M€ *

* manque 1 M€, participations complémentaires à rechercher en fonction de l'avancement des études et de leurs conclusions



2. Le 5^{ème} RÉSEAU FERROVIAIRE du Languedoc-Roussillon par son linéaire



2.a. Un réseau à la densité faible bien que supérieure à celle de l'Hérault, moins électrifié qu'en moyenne régionale ou nationale

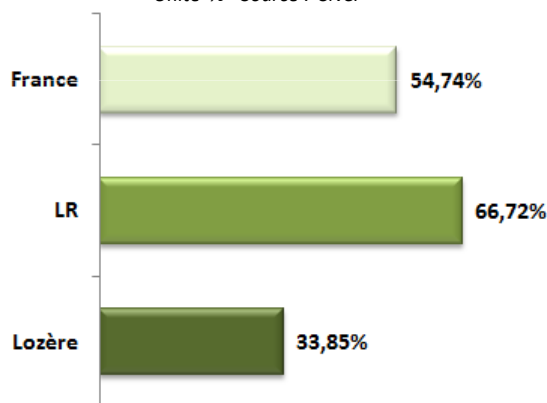
Dimension du réseau ferroviaire du département

192 km de lignes en service, dont guère plus d'1/3 sont électrifiées

Activité du secteur des TP ferroviaires de la Lozère
Chiffre d'affaires estimé 2014 : 2 M€

Part du réseau ferroviaire électrifié : comparaison Lozère, Languedoc-Roussillon, France au 1/1/2015

Unité % - Source : SNCF



Au 1^{er} janvier 2015, le réseau ferroviaire lozérien cumule 192 km de lignes exploitées.

Ce linéaire équivaut à 15 % de l'ensemble du réseau du Languedoc-Roussillon, lui-même équipé de 1 256 km de lignes au 1^{er} janvier 2015.

Ce pourcentage est le moins élevé des 5 départements du Languedoc-Roussillon. Il est toutefois tout proche de celui de l'Hérault, département 14 fois plus peuplé que la Lozère.

De fait, avec 37 m de linéaire par km², la densité du réseau ferroviaire lozérien est en 4^{ème} position dans la hiérarchie départementale du Languedoc-Roussillon. Elle est plus contenue qu'en moyenne nationale ou régionale. Elle dépasse toutefois la densité de l'Hérault qui s'affiche à 33 mètres.

Part du réseau ferroviaire de Lozère au sein du réseau ferroviaire du Languedoc-Roussillon

% par rapport au linéaire
Source : SNCF



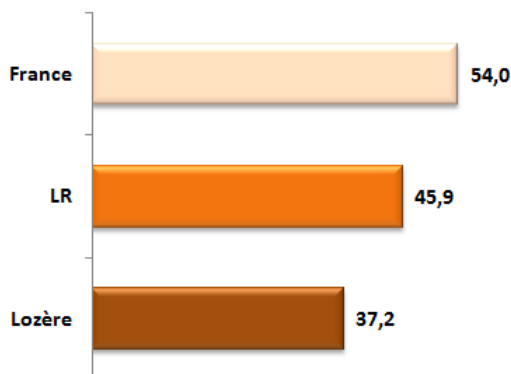
Longueur du réseau électrifié ou non

Unité Km au 1/1/2015 Source : SNCF

	Lignes électrifiées	Lignes non électrifiées	Total
Lozère	65	127	192
Languedoc-Roussillon	838	418	1 256
France	16 087	13 299	29 386

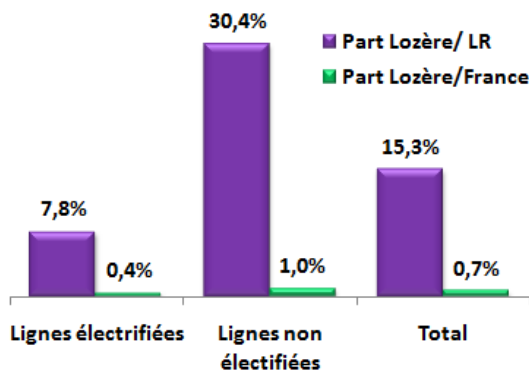
Densité du réseau ferroviaire : comparaisons Lozère, Languedoc-Roussillon et France métropolitaine au 1/1/2015

Unité m/km²
Source : INSEE & SNCF



Poids du réseau ferroviaire électrifié ou non de Lozère par rapport à celui du Languedoc-Roussillon et à la France métropolitaine

% par rapport au linéaire au 1/1/2015
Source : SNCF





2. Un RÉSEAU FERROVIAIRE sur lequel le retard des intercités apparaît contenu

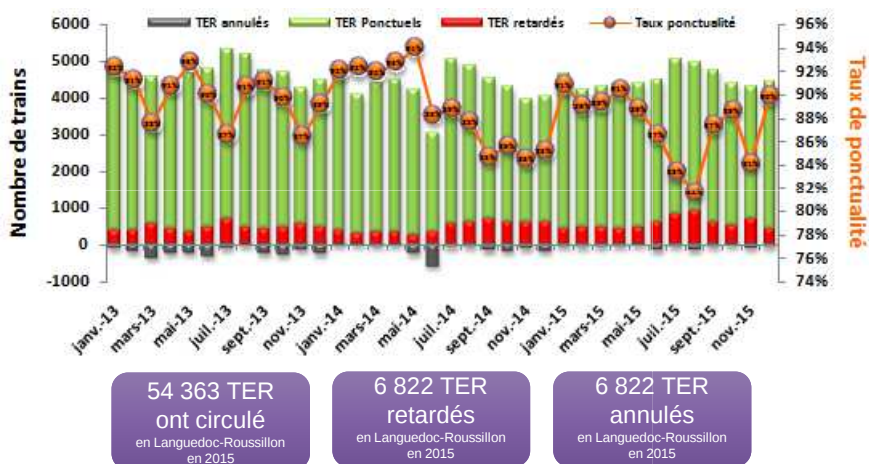


2.b. Des performances fluctuantes au fil des mois

Taux de ponctualité des trains TER du Languedoc-Roussillon

3,55 % de trains annulés et plus de 11 % de trains en retard de 2013 à 2015 (source AQST)

Nombre de TER annulés, ponctuels ou retardés et taux de ponctualité en Languedoc-Roussillon de 2013 à 2015
Source : Autorité de la Qualité de Service dans les Transports



Faute de données propres au département, le taux de ponctualité des TER sur la Lozère peut être approché au travers d'indicateurs du Languedoc-Roussillon. Dès lors, la qualité de service apparaît contrastée.

L'amplitude dans la qualité de service s'avère significative entre mai 2014, mois durant lequel plus 94 % des trains n'ont pas affiché de retard supérieur à 5 minutes, et août 2015 marqué, à l'inverse, par une ponctualité limitée à 81,7 % des trains.

Sur une séquence de près de 3 ans, le taux de ponctualité des trains ayant circulé s'est établi en moyenne à 88,81 %. La part de trains annulés approche 3,5 %. Sur le seul exercice 2013, 10% des retards sont imputables à des problèmes liés aux infrastructures.

Taux de ponctualité de l'Intercité Béziers Clermont desservant les gares d'Aumont Aubrac et Saint Chely d'Apcher

Un service de bonne qualité affichant un taux de ponctualité de 95 % en 2015

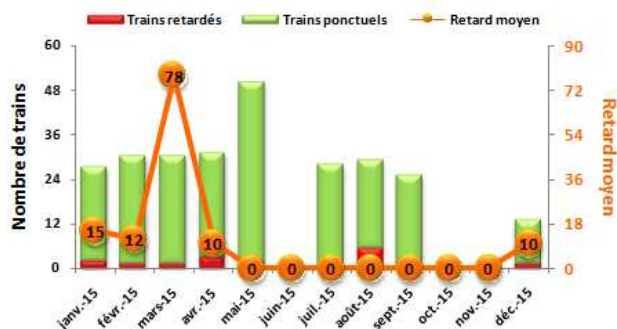


Le taux de ponctualité à l'arrivée de l'Intercité reliant Béziers à Clermont Ferrand en traversant la Lozère s'établit en moyenne à 95 % en 2015. Trois mois de cet exercice ne connaissent même aucun retard.

Les retards observés ne se traduisent pas par des durées considérables. Avec 16 minutes, le mois de juin connaît le retard le plus élevé qu'il convient toutefois de relativiser dans la mesure où un seul train est concerné.

Taux de ponctualité de l'Intercité Nîmes Clermont desservant les gares de la Bastide et Langogne

Un service satisfaisant affichant, en 2015, un taux de ponctualité de 98 % au départ et 94 % à l'arrivée*



Le taux de ponctualité à l'arrivée de l'Intercité reliant Nîmes à Clermont Ferrand en traversant la Lozère s'établit en moyenne à 94 % en 2015. Là encore, les retards observés apparaissent relativement limités.

Avec 78 minutes, le mois de mars connaît le retard le plus élevé qu'il convient toutefois de relativiser dans la mesure où un seul train est concerné.

* % s'appliquant à 9 mois de l'exercice 2015, en l'absence de données de juin, octobre et novembre



2. Le 5^{ème} RÉSEAU FERROVIAIRE du Languedoc-Roussillon par son linéaire



2.c. Un réseau ferré lozérien peu impacté par le volet mobilité du CPER

La Lozère bénéficiaire, à la marge, des améliorations

L'amélioration du service offert à l'usager et notamment celui des trains du quotidien sont une des priorités du Contrat de plan dans son volet mobilité.

S'articulant autour des axes de modernisation du réseau structurant, de la modernisation des nœuds ferroviaires et de la réalisation de projets d'intérêt régional, les opérations ferroviaires inscrites au CPER visent à renforcer la mobilité des personnes et des marchandises.

Modernisation du réseau

Au-delà de la logique grands axes ferroviaires irriguant la grande région qu'illustrent notamment les travaux engagés dans le cadre du Contournement Nîmes-Montpellier (CNM), le CPER prévoit d'optimiser l'utilisation des infrastructures ferrées existantes.

Dans la continuité du CPER précédent, les travaux sur la ligne Alès/Langogne seront ainsi poursuivis.

Les travaux porteront, toutefois, sur des portions situées dans le Gard. Dans une logique d'itinéraire, ces opérations seront de nature à conforter, au départ de Nîmes, la qualité de desserte des gares de Labastide Puylaurent ou de Langogne.



Détail des opérations ferroviaires impactant le département de la Lozère inscrites dans le volet mobilité du Contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Opérations ferroviaires	Coût total CPER	Etat	Région	Autres collectivités	SNCF réseau
Alès – Langogne : renouvellement Génolhac – Sainte Cécile d'Andorge REA	9 000 000	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
Alès – Langogne : renouvellement - Sainte Cécile d'Andorge – Alès – Etudes + travaux (1)	18 000 000	6 000 000	6 000 000	0	2 000 000
				3 000 000	

(1) opérations non bouclées financièrement ; participations complémentaires à rechercher en fonction de l'avancement des études et de leurs conclusions



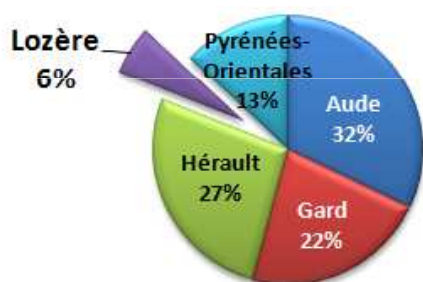
3. Un RÉSEAU D'EAU & ASSAINISSEMENT de 76 stations d'épuration et de 3 900 km de réseau d'eau



3.a. Un assainissement s'appuyant sur un parc de 76 stations au service de 76 000 habitants

Taille du parc de stations d'épuration de Lozère
1 station d'épuration pour 1 008 habitants

Part du parc de stations d'épuration de Lozère au sein du parc de stations d'épuration du Languedoc-Roussillon
% par rapport parc LR Source : MEDDE



Ancienneté du parc	< 15 ans	16 ans et plus	Total
Lozère	42	34	76
Languedoc-Roussillon	838	418	1 256

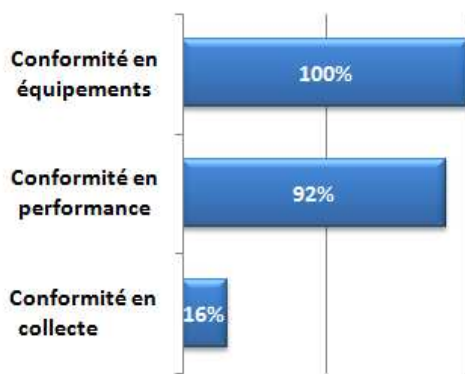
Proportionnellement, la structure du parc de stations d'épuration du département diffère assez peu de celle observée sur la totalité du Languedoc-Roussillon.

44,7 % des stations du département ont été mise en service depuis plus de 15 ans contre 44,3 % pour celles du Languedoc-Roussillon.

Les écarts sont peu marqués avec la moyenne régionale, quelle que soit la strate d'ancienneté considérée.

Degré de conformité des stations De bonnes performances encore perfectibles

Degré de conformité des stations d'épuration de la Lozère par indicateur de contrôle en 2014



Chiffres clés du secteur TP de réseaux pour fluides sur la Lozère

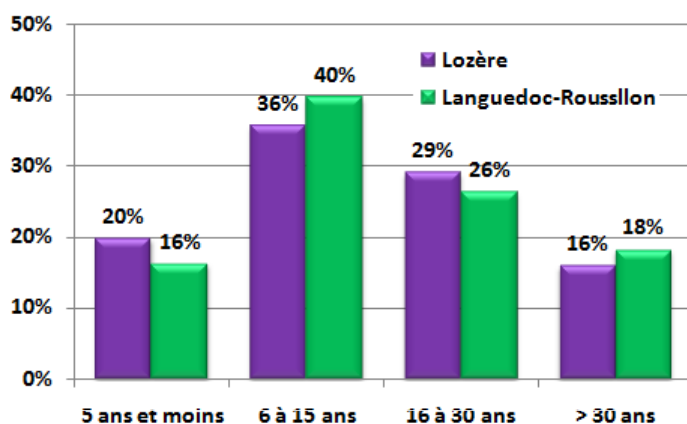
13 millions d'€ de CA
estimés en 2014

En 2014, la Lozère compte 76 stations d'épuration soit légèrement 6 % du parc du Languedoc-Roussillon. Cette proportion ne traduit pas le poids du département au regard du critère de superficie du territoire (18,87 % du Languedoc-Roussillon). En revanche, elle apparaît plus significative que le poids démographique du département (18,87 %).

On compte une station pour 1 008 habitants. La moyenne régionale s'établit à une station pour 2 120 habitants, avec des extrêmes compris entre 900 habitants dans l'Aude et pour l'Hérault 3 180 habitants.

Comparaison de l'ancienneté du parc de stations d'épuration en service en 2014 en Lozère et en Languedoc-Roussillon

Unité % Source : MEDDE



Selon l'indicateur de contrôle retenu, le taux de conformité des stations d'épuration de Lozère varie en 2014 de 16 % en collecte à 100 % en termes de conformité des équipements. Sur ce dernier critère, c'est le département, avec l'Hérault, à afficher une telle performance.



Conformité en équipements :

Une STEU (Station de Traitement des Eaux Usées) est conforme ERU (Eaux Résiduelles Urbaines) en équipement global sur l'année en cours dès lors qu'elle dispose, au 31 décembre de l'année en cours, de tous les équipements nécessaires pour atteindre le(s) niveau(x) de traitement requis au titre de la DERU.

Conformité en performances :

Une STEU est conforme ERU en performances globales sur l'année en cours dès lors qu'elle a atteint les abattements nécessaires sur chacun des paramètres prescrits au titre de la DERU pour l'année en cours.

Conformité en collecte :

Une STEU est conforme si, par temps sec, on ne constate aucun rejet ou déversement supérieur à 5 % des volumes générés par l'agglomération d'assainissement sur les déversoirs d'orage. De plus, aucun réseau non raccordé ne doit être situé dans le périmètre de l'agglomération.



3. Un RÉSEAU D'EAU & ASSAINISSEMENT de 76 stations d'épuration et de 3 900 km de réseau d'eau



3.b. Une eau distribuée en Lozère via 171 services

15 % des services d'eau du Languedoc-Roussillon

Un rôle affirmé de la gestion déléguée

En 2014, 171 services d'eau potable assurent le captage, la production, le transport et la distribution de l'eau potable à plus de 76 000 lozériens. Ce nombre de services est à peine moins élevé que celui de l'Hérault. Il est en revanche supérieur à celui des Pyrénées-Orientales.

Au regard du critère de la population desservie, la prédominance de la gestion déléguée par rapport à la gestion directe y est de même intensité qu'en moyenne du Languedoc-Roussillon.

Ce mode assure, en effet, la desserte à près de ¾ de la population du département.

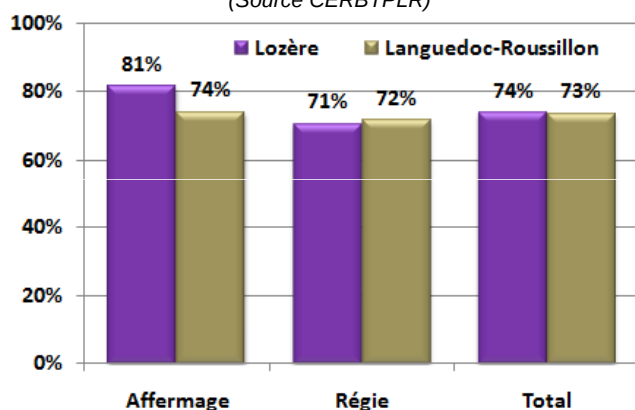
Ce pourcentage peut étonner dès lors que seuls 5 services ne relèvent pas de ce mode de gestion.

Un rendement dans la moyenne régionale

Pour l'exercice 2013, le rendement des réseaux est légèrement plus élevé en Lozère que sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon.

Cette performance est à mettre sur le compte des services sous le régime de la gestion déléguée.

Rendements comparés 2013 des réseaux d'eau de Lozère et du Languedoc-Roussillon par mode de gestion (Source CERBTPLR)

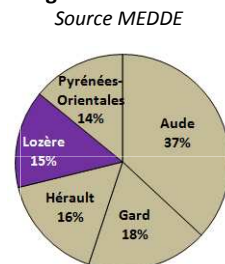


Le rendement des réseaux varie sensiblement d'une commune à l'autre. Sur les seules données 2014 et 2015, les extrêmes se situent en Lozère à 29,7 % pour le plus faible jusqu'à 100 % pour le plus élevé.

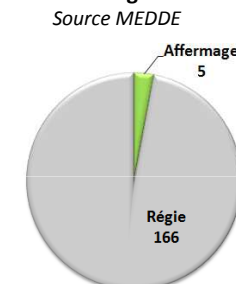
Au sein des 10 communes lozériennes les plus peuplées (dont les valeurs sont connues quelle que soit l'année de référence), ce taux de rendement fluctue de 54 % à 86%.

Le **rendement** (en %) est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.

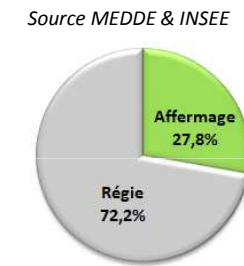
Part de la Lozère au regard du nombre de services d'eau du Languedoc-Roussillon (Source MEDDE)



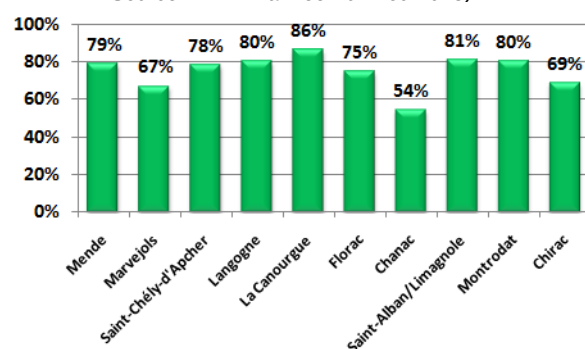
Nombres de services d'eau de Lozère ventilés selon le mode de gestion (Source MEDDE)



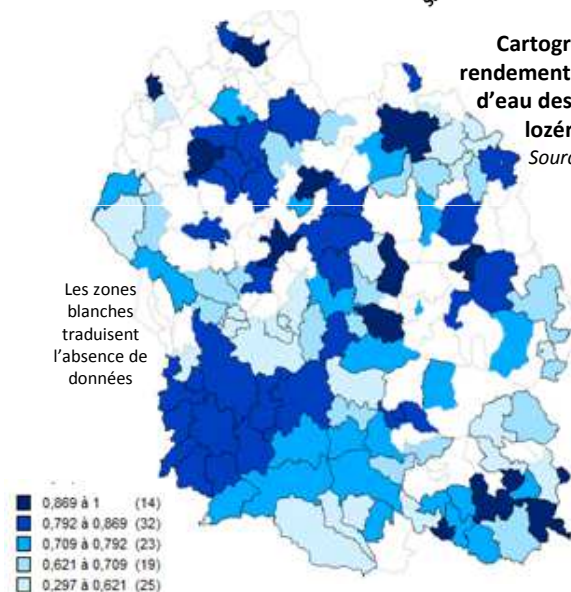
Population lozérienne desservie par mode de gestion des services d'eau (Source MEDDE & INSEE)



Rendements des réseaux des 10 communes les plus peuplées (Source MEDDE année 2014 ou 2015)



Cartographie des rendements des réseaux d'eau des communes lozériennes (Source MEDDE)



Grille de lecture : l'intensité de la couleur bleu augmente avec le taux de rendement. 14 communes en bleu foncé affichent ainsi les taux de rendement les plus élevés





3. Un RÉSEAU D'EAU & ASSAINISSEMENT de 76 stations d'épuration et de 3 900 km de réseau d'eau



De loin, l'Indice Linéaire de Perte le plus faible du Languedoc-Roussillon

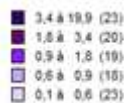
L'indice linéaire de perte est bien inférieur en Lozère que dans l'ensemble du Languedoc-Roussillon. Il est par ailleurs plus affirmé au sein des communes dont la gestion du service est délégué tant au sein du département que dans l'ensemble de la région.

Ce constat corrobore celui établi à la faveur d'études précédentes selon lequel l'ILP et densité de population sont corrélés. Autrement dit, plus le réseau est dense, plus l'ILP se dégrade. Cette corrélation peut être mise sur le compte d'un plus grand nombre de raccordements constituant ainsi un facteur de risque de fuites d'eau. Dans le cas précis de la Lozère, un linéaire relativement mesuré desservant une population réduite limite ce risque de fuite.

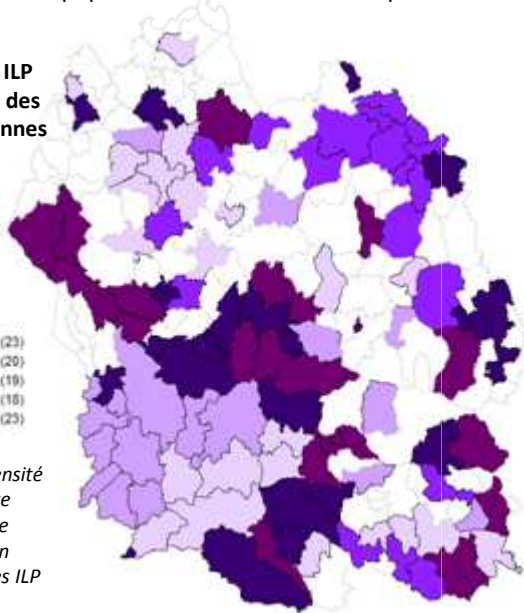
Cartographie des ILP des réseaux d'eau des communes Lozériennes

Source MEDDE

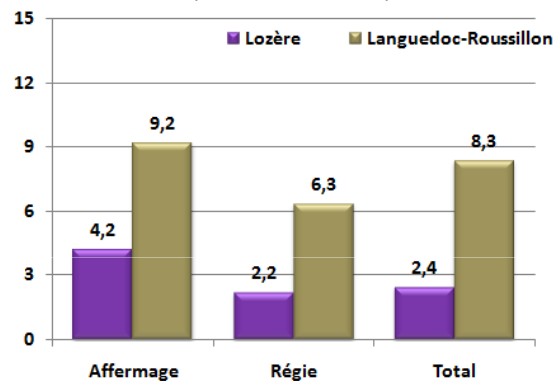
Les zones blanches traduisent l'absence de données



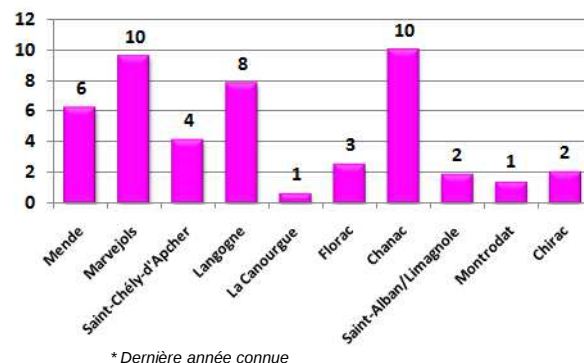
Grille de lecture : l'intensité de la couleur augmente avec l'indice linéaire de perte. 23 communes en foncé affichent ainsi les ILP les plus élevés



Indices Linéaires de Perte comparés 2013 des réseaux d'eau de Lozère et du Languedoc-Roussillon par mode de gestion (Source CERBTPLR)



Indices Linéaires de Perte comparés des réseaux d'eau des 10 communes lozériennes les plus peuplées * (Source MEDDE)



L'Indice Linéaire de Perte (en %) évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. Il se calcule ainsi (V = volume) :

$$\frac{[(V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}) - (V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommé sans comptage} + V \text{ service du réseau})]}{\text{longueur du réseau de desserte}} / 365 \text{ jours pour 2014}$$

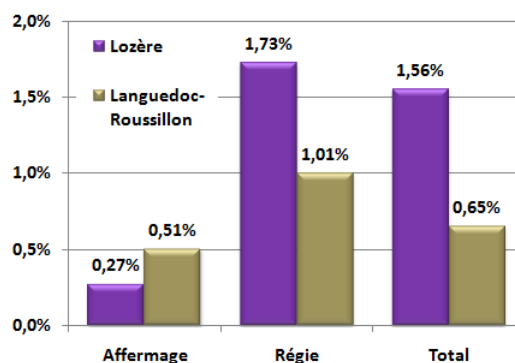
Un taux de renouvellement bien supérieur à celui observé en moyenne régionale

Le taux de renouvellement s'établit en moyenne annuelle à 1,56 % sur les 5 dernières années sur le département de Lozère.

Ce pourcentage se situe bien au-dessus de la moyenne régionale (0,65 %). Ce pourcentage est au demeurant le plus élevé des 5 départements du Languedoc-Roussillon. Les taux de renouvellement présentent de forts écarts selon le mode de gestion. Il est très inférieur au sein des communes sous régime de délégation de service public.

Ce taux s'inscrit souvent dans un contexte de diminution des capacités d'autofinancement tant pour le fonctionnement des services que pour les programmes d'investissement à venir.

Indices de renouvellement comparés 2013 des réseaux d'eau de Lozère et du Languedoc-Roussillon par mode de gestion (Source CERBTPLR)





4. Un RÉSEAU ÉNERGÉTIQUE de 5 840 kilomètres dont plus de 40 % enfoui, au service de 64 750 usagers

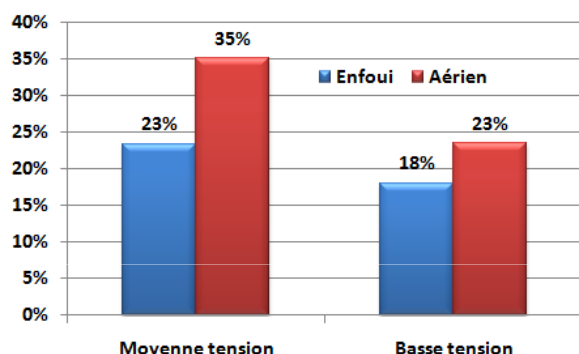


4.a. Un réseau de distribution en évolution

Près de 60 km supplémentaires en 2015

Structure du réseau lozérien d'électricité moyenne et basse tension

Source : Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement (SDEE)



5 840 kilomètres de lignes alimentent le département en énergie électrique en 2015.

Ce linéaire s'est enrichi de 41 kilomètres en moyenne tension et de 18 kilomètres en basse tension. Le réseau global (quelle que soit la puissance) est enfoui à plus de 41 %, part inférieure à la moyenne régionale (proche de 50 %).

Il subsiste, en 2015, 82 kilomètres de réseau aérien en fils nus sur le réseau basse tension départemental. Ce linéaire a reculé de 7,5 % en un an.

Un renouvellement du réseau à conforter

Le rapport d'activité du SDEE précise que courant 2014, ERDF a mis en service 71km de ligne HTA en souterrain et déposé 37 km de ligne aérienne. Ce renouvellement correspond à environ 2,1% du total des lignes HTA du département. Le seuil théorique étant de 80 km minimum par an, le taux de renouvellement 2014 apparaît insuffisant et justifie une poursuite des travaux d'investissement sur les lignes HTA les plus anciennes ainsi que sur les cabines hautes parfois très vétustes.



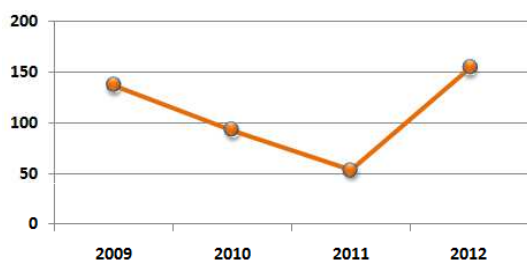
Chiffres clés du secteur électricité TP lozérien

12 millions d'€ de CA estimés en 2014

Une durée de coupure par client de 79 minutes en 2015

Durée moyenne annuelle de coupure d'électricité par client sur le réseau basse tension de Lozère

Source : ERDF



En Lozère, les durées annuelles moyennes de coupure par client basse tension varient dans des proportions allant du simple au triple en fonction des années. Cette durée moyenne est relativement élevée, comparée à d'autres départements de la région. Le relief et les conditions climatiques sont sans doute des facteurs plausibles pour expliquer cette situation.

En 2015, le rapport d'activité du SDEE indique un temps moyen de coupure de 79 minutes (à comparer aux 73 minutes en moyenne nationale). Cette performance est liée à une météo clémente exempte de grosses intempéries d'orages violents ou d'inondations.

4.b. 650 installations de production d'énergie électrique renouvelable

Une part modeste du photovoltaïque

A fin 2015, le parc d'infrastructures énergétiques de Lozère se compose de près de 650 unités de production d'énergie électrique renouvelable. Équipements et non ouvrages, les installations photovoltaïques, de part leurs dimensions réduites composent l'essentiel de ce contingent (614).

Elles ne contribuent toutefois qu'à hauteur de 18 % du total de la puissance des installations, part la plus faible des 5 départements du Languedoc-Roussillon.

La Lozère, comme au demeurant le reste de la région, ne localise aucune installation nucléaire.

Puissance des installations de production d'électricité renouvelable bénéficiant d'une obligation d'achat* par filière en Lozère

Source : Soes



* Cette présentation exclue les centrales hydroélectrique de plus de 12 MW ne bénéficiant pas de l'obligation d'achat.



4. Un **RÉSEAU ÉNERGÉTIQUE** de 5 840 kilomètres, à plus de 40 % enfoui, au service de 64 750 usagers



4.c. L'action du Syndicat Départ^{al} d'Electrification et d'Equipement (SDEE)

Des projets d'investissements soucieux de respecter l'environnement

Schéma prévisionnel de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques :

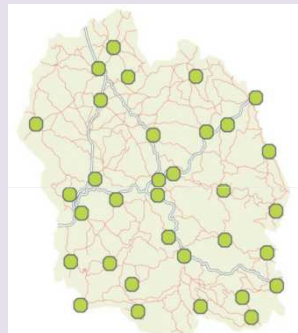
Inscrit dans la loi sur la Transition énergétique, l'essor des véhicules décarbonés est une des priorités nationales afin de développer des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, réduire les émissions de gaz à effet de serre, lutter contre la pollution et apporter une alternative à l'épuisement des énergies fossiles.

Autorité organisatrice de la Distribution Électrique en Lozère, le SDEE est engagé depuis 2014 dans ce projet. Les premières bornes sur un total programmé d'une quarantaine seront installées dès 2016.

Ce projet est mené en collaboration avec 9 autres syndicats d'énergies de la grande région LR-MP et les 2 métropoles de Montpellier et Toulouse. Ainsi un usager lozérien pourra recharger son véhicule partout dans la grande région avec un seul et même badge.

Schéma prévisionnel de déploiement des bornes de recharge pour véhicule électrique du projet RÉVÉO en Lozère

Unité : nombre d'installations Source : SDEE



Programme de dépose des cabines hautes:

Certaines communes rurales de Lozère sont équipées de cabines hautes (également appelées « postes tours ») très anciennes, parfois vétustes et inesthétiques. Ces ouvrages, souvent construits il y a plus de 50 ans, dénaturent le paysage et leur remplacement par des postes au sol devient indispensable. Ces déposes ont un coût prohibitif pour les communes qui, après réflexion, choisissent souvent de ne pas donner suite au projet. Il existe de nombreux exemples de projets d'amélioration esthétique de village où tout l'enfouissement des lignes est réalisé, seul le poste cabine perdure car il est trop cher à remplacer pour la commune. Le SDEE engage en 2016 un vaste programme de remplacement de ces cabines. Les possibilités de dépose sont analysées au cas par cas en priorité pour les villages où l'enfouissement des réseaux a déjà été réalisé.

Outre l'amélioration esthétique, cet ambitieux programme vise à sécuriser le réseau et à en faciliter l'exploitation à ERDF.

Il reste en Lozère 74 cabines hautes très anciennes. Avec une moyenne de 10 postes cabines déposés par an, le SDEE pourrait avoir terminé leur résorption dans 7 à 8 ans. La prise en charge de ce programme est assuré sur les crédits d'électrification rurale du syndicat.

Programme de rénovation de l'éclairage public

En 2016, un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public est lancé, axé sur l'efficacité énergétique des réseaux. Cette campagne de rénovation prévue sur 3 ans doit concerner une centaine de communes lozériennes et permettre le remplacement d'environ 5 000 lanternes et 1 000 armoires de commande d'éclairage public.

Le montant HT de cette opération est estimé à 3,1 millions d'euros. L'appui du FEDER est sollicité à hauteur de 930 000€.

Par une gestion intelligente de l'éclairage public, ce programme vise plusieurs objectifs :

- changer la technologie des lanternes pour bénéficier d'un meilleur éclairage, moins énergivore (favoriser les LED),
- équiper les armoires de commandes de dispositifs permettant de faire baisser la consommation : horloge astronomique, système d'abaissement de puissance, ...
- rénover en priorité les points lumineux dont une partie du faisceau éclaire le ciel et crée une déperdition de la lumière et des problèmes de pollution lumineuse,
- profiter du programme pour éliminer totalement et en accord avec les communes, les points lumineux qui ne sont plus justifiés,
- laisser à la discrétion du Maire et de son Conseil Municipal la possibilité de pratiquer ou pas l'extinction nocturne.

Les premiers travaux doivent commencer dès 2016



Le SDEE, outil de mutualisation et de proximité au service des collectivités lozériennes

Créé en 1950, le syndicat départemental d'électrification et d'équipement est un Établissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe les 185 communes lozériennes mais aussi 16 établissements publics de coopération intercommunale, soit près de 74 000 habitants (95 800 habitants DGF). Expert des énergies, du développement durable et des réseaux, le SDEE est un acteur incontournable de l'aménagement du territoire en Lozère. Engagé, depuis plusieurs années, dans une démarche d'amélioration continue et de protection de l'environnement, le SDEE est certifié ISO 9001 et 14001

Sur le volet électrification rurale, le SDEE est propriétaire de l'ensemble des réseaux électriques basse et moyenne tensions. Il réalise pour les communes rurales des opérations de renforcement, d'extension, d'effacement et de sécurisation. Le syndicat est également en charge du plan de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques.

En matière d'éclairage public, le SDEE est gestionnaire de près de 24 000 points lumineux. Il réalise avec ses propres équipes techniques les travaux, la rénovation et la maintenance de l'éclairage public des 183 communes rurales du département.



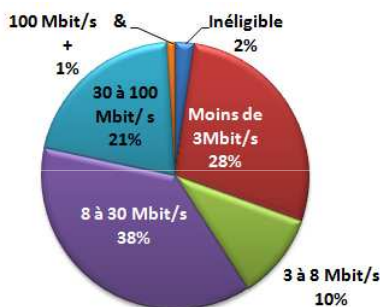
5. Un RÉSEAU TÉLÉCOMMUNICATION marqué par une présence plutôt mesurée du Très Haut Débit (THD)

5.a. 22 % des logements et locaux de Lozère éligibles au THD (>30Mbit/s)

Taux de couverture inférieur à celui des autres départements du Languedoc-Roussillon

Pourcentage de logements et locaux professionnels de Lozère par classe de débit en septembre 2015

Source : Observatoire France THD



Une couverture intégrale du territoire en THD d'ici à 2022

Lancé en 2013, le plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en THD d'ici à 2022, grâce au déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques et à un investissement de 20 milliards d'€ en 10 ans, partagés entre l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs privés.

Avec 22 %, la Lozère est le 5^{ème} département du Languedoc-Roussillon le mieux équipé. Ces pourcentages correspondent aux 2 classes de débit les plus élevées (21 % pour la classe de débit de 30 à 100 Mbit/s auxquels s'ajoute 1 % pour le classe de débit de 100 Mbit et plus). 101 des 185 communes lozériennes sont éligibles à 100 % à la THD (tous débits confondus) à fin septembre 2015.

49 affichent un taux d'éligibilité supérieur à 95 %. A l'inverse, 5 communes ne sont éligibles qu'à moins de 50 %.

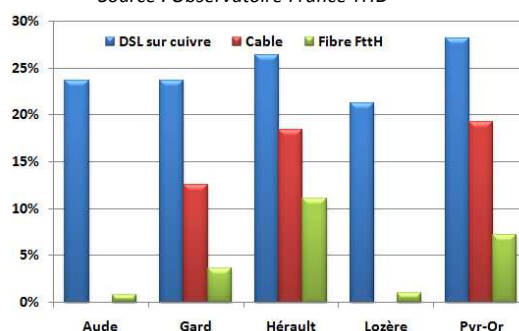


Un accès à internet à très haut débit

Il offre un débit binaire supérieur à celui d'un accès à haut débit via réseau DSL et fibre optique. Des débits crêtes de référence sont fixés par certaines autorités. Ils sont de 30Mbit/s en Europe. Tout comme pour l'ARCEP en France. La fibre optique procure un réel avantage technologique. La norme « tout optique », Fiber To The Home (FTTH) et ses variantes FTTx peuvent offrir la puissance de la fibre jusqu'au domicile. Lorsque le FTTH n'est pas déployé, d'autres techniques permettent de dépasser les limites de l'ADSL, sans pour autant égaler la fibre. Le câble ainsi que le VDSL2 est exploité comme l'une des alternatives à l'absence de fibre optique ou de câble coaxial jusqu'au domicile.

Pourcentage de logements et locaux professionnels couverts par la THD selon la technologie en septembre 2015

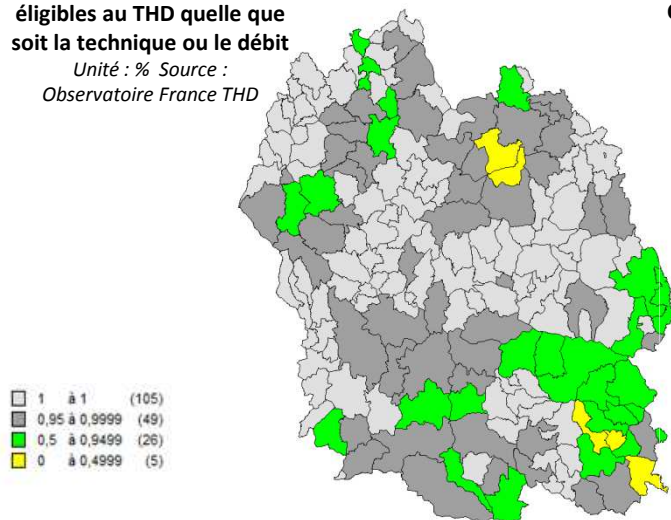
Source : Observatoire France THD



Comme dans l'Aude, l'essor du THD en Lozère s'appuie essentiellement sur la technologie DSL sur cuivre. La contribution de la fibre FTTH apparaît encore modeste. Le câble est absent du département.

Cartographie des communes éligibles au THD quelle que soit la technique ou le débit

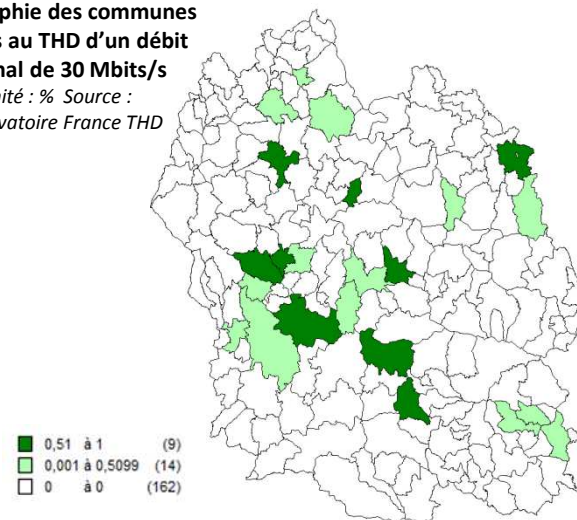
Unité : % Source : Observatoire France THD



Grille de lecture : 105 communes en gris clair sont éligibles à 100 %. A l'inverse, sur 5 communes en jaune ce taux s'établit entre 0 % et moins de 50 %.

Cartographie des communes éligibles au THD d'un débit minimal de 30 Mbits/s

Unité : % Source : Observatoire France THD



Grille de lecture : 162 communes en blanc n'atteignent pas un débit de 30 Mbits/s. A l'inverse, 9 communes en vert foncé sont éligibles à ce débit pour au moins 50 % des équipements.

CHAPITRE II

ENVIRONNEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DANS LE DÉPARTEMENT DE LOZÈRE

- ➔ Une érosion de la demande des collectivités locales
- ➔ Une activité soumise à la réglementation
- ➔ Des déchets à valoriser
- ➔ Les TP acteurs de l'économie circulaire

...



1. Une offre contrainte de s'adapter au repli de la demande

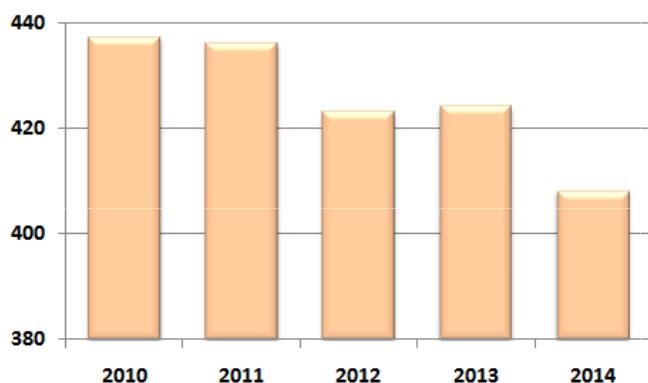


1.a. Un appareil de production en recomposition

Un recul des effectifs

Évolution du nombre de salariés occupés
par le secteur TP en Lozère

Unité : salarié Source : URSSAF



Le recul de la demande n'est pas sans conséquence sur l'appareil de production. Entre 2011 et 2014, les effectifs salariés se sont contractés de 6,5 %. Ce recul est toutefois plus contenu que dans d'autres départements de la région.

Le recours au travail intérimaire apparaît marginal dans le secteur des Travaux Publics comme dans celui plus général de la construction.

La Lozère est par ailleurs le seul département du Languedoc-Roussillon à connaître une dégradation du marché du travail au 4^{ème} trimestre 2015, traduisant ainsi une conjoncture pour le moins atone.



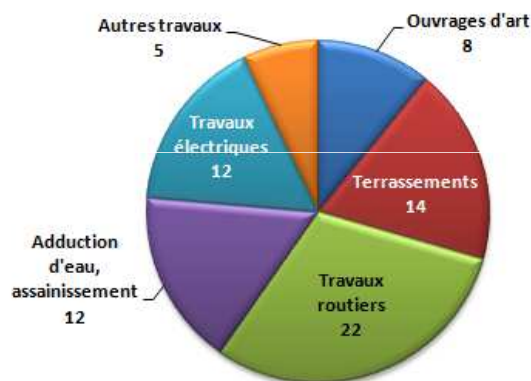
1. b. Nature des travaux réalisés en Lozère

Des montants affectés par le recul de l'investissement des collectivités territoriales

Structure du chiffre d'affaires des Travaux Publics
par type de travaux en Lozère

Unité : million d'euros HT

Source : estimations CERBTPLR
fondées sur les données de la FNTF



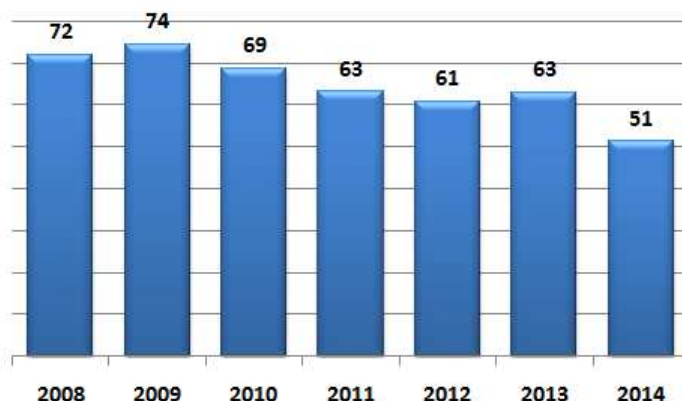
Le chiffre d'affaires des Travaux Publics sur le département est évalué à 74 millions d'euros HT en 2014.

Travaux routiers, travaux de terrassement, travaux électriques et travaux d'adduction d'eau et d'assainissement forment le quatuor de tête des activités les plus représentatives.

Évolution du montant des investissements de Travaux Publics
par les collectivités territoriales de Lozère

Unité : million d'euros TTC

Source : DGFIP exploitation réseau des CERC



Comme pour l'ensemble des autres départements du Languedoc-Roussillon, les collectivités territoriales sont, de loin, les premiers clients au secteur.

Il est toutefois à noter que l'investissement des collectivités territoriales se contracte depuis 2009 avec une accélération de ce repli en 2014.



2. Des marchés encadrés par une **RÉGLEMENTATION**



2.a. Évaluation environnementale et rôle de l'Autorité environnementale

La démarche d'Évaluation environnementale : mode d'emploi

Réalisée sous la responsabilité du pétitionnaire ou du maître d'ouvrage, elle vise à intégrer l'environnement et donc améliorer la conception des projets et documents de planification en prévenant les conséquences environnementales. Elle apporte un éclairage pour la décision publique et rend compte auprès du public. Elle se traduit par une étude d'impact pour les projets et un rapport d'évaluation environnementale pour les documents de planification.

La création d'une autorité compétente en matière d'environnement dite "autorité environnementale" résulte de l'application de directives européennes. L'autorité environnementale émet un avis sur les projets et documents de planification qui doivent réaliser une évaluation environnementale.

La réglementation classe les projets et documents de planification en 3 catégories :

- ceux ne nécessitant pas d'évaluation environnementale ,
- ceux nécessitant systématiquement une évaluation environnementale ,
- ceux relevant d'un examen au cas par cas, la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale est décidée par l'autorité environnementale.

Bilan

en Languedoc-Roussillon

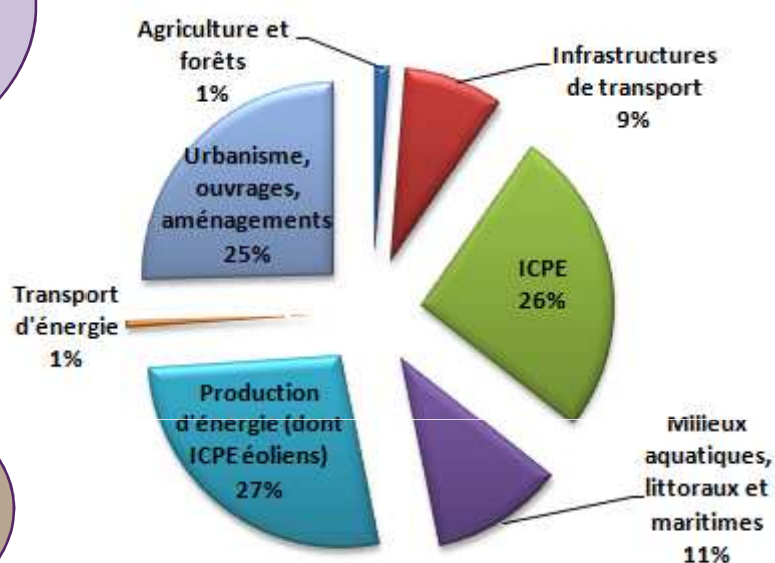
- depuis 2009, l'AE a été saisie pour avis sur 661 projets : 424 avis explicites ont été rendus,
- depuis 2012, l'AE a été saisie sur 730 demandes d'examen, au cas par cas, qui se sont traduites par 634 dispenses et 96 exigences d'une étude d'impact.

Le département contribue à ce bilan.

Les domaines « infrastructures de transport », « milieux aquatiques, littoraux et maritimes », « transport d'énergie » et « urbanisme, ouvrages et aménagements » sont des projets de Travaux Publics. Sur la période 2009-2015, ils représentent 302 projets, soit 46 % des dossiers sur lesquels l'autorité environnementale a été saisie.

Bilan des avis de l'Autorité Environnementale depuis 2009 en fonction des thématiques traitées

Source : DREAL



L'avis de l'Autorité Environnementale (AE)

n'est pas un avis d'opportunité mais celui d'un garant qui se prononce sur la qualité de l'évaluation environnementale et la prise en compte des enjeux environnementaux.

Cet avis figure dans le dossier de consultation du public.

L'avis de l'Autorité Environnementale s'adresse à 3 publics : le maître d'ouvrage et ses partenaires (bureaux d'études, sous-traitants), le grand public et les autorités qui approuvent ou autorisent).



3. ECONOMIE CIRCULAIRE : la gestion de la ressource

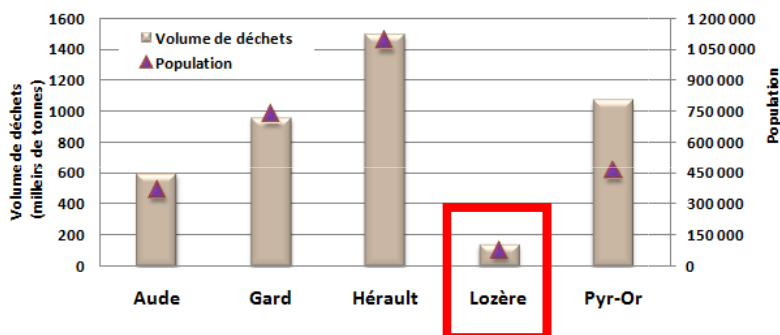


3.a. La gestion des déchets de TP en Lozère

Volumes de déchets générés par les chantiers de TP

Volume de déchets et matériaux générés par les chantiers de Travaux Publics dans les départements du Languedoc-Roussillon

Source CERBTPLR et INSEE

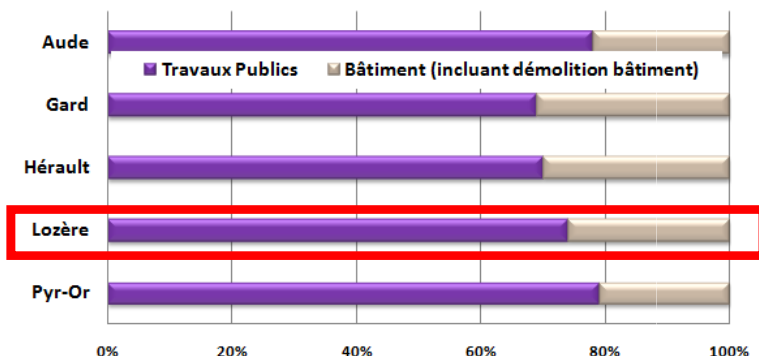


Pour l'accueil des déchets issus des chantiers de BTP, le département de Lozère peut s'appuyer sur 22 installations. Celles-ci représentent plus de 11 % du parc régional. Pour autant, la Lozère pèse moins au regard de la capacité d'accueil. Les installations du département recueillent en effet guère plus de 2 % du volume de déchets de la région.

Au sein du secteur de la construction, l'activité Travaux Publics est celle générant de loin les plus gros volumes de déchets. Cette part varie en fonction du département entre 70 et 80 %. La Lozère se situe au milieu de cette fourchette.

Part des déchets et matériaux inertes générés par les entreprises de TP dans le volume total des déchets de Bâtiment et Travaux Publics

Source CERBTPLR



Plusieurs enseignements peuvent être également tirés de ces analyses départementales.

Ainsi, le volume de déchets générés par les Travaux Publics n'est pas directement corrélé à la population.

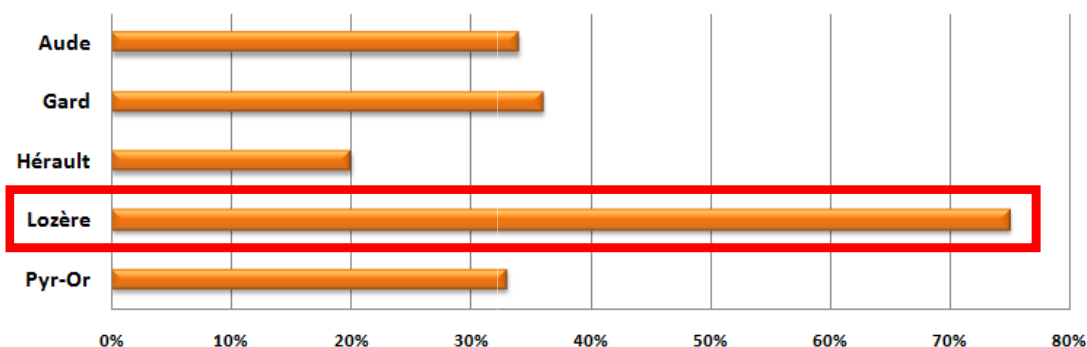
Le taux de réemploi sur les chantiers de Travaux Publics évolue dans une fourchette comprise entre 1/5^{ème} et 1/3 ailleurs qu'en Lozère, département où précisément ce taux atteint une valeur bien supérieure.

Taux de réemploi des déchets générés par les chantiers de TP

¾ des déchets issus de l'activité des Travaux Publics valorisés sur le département de Lozère

Taux de réemploi sur les chantiers des déchets et matériaux inertes générés par les entreprises de Travaux-Publics

Source : CERBTPLR





3. ECONOMIE CIRCULAIRE : la gestion de la ressource

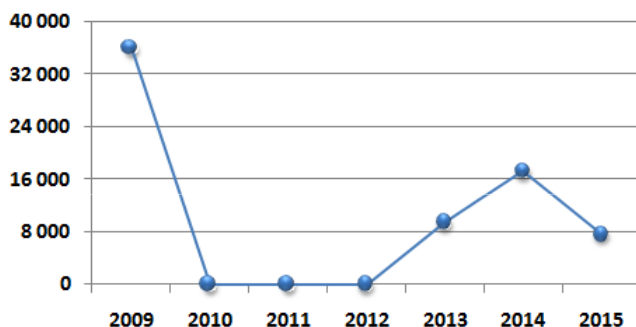


3.b. Zoom routes : utilisation d'enrobés tièdes & recyclage d'enrobés

Évolution de la production d'enrobés tièdes en Lozère

Sur le régime des montagnes russes

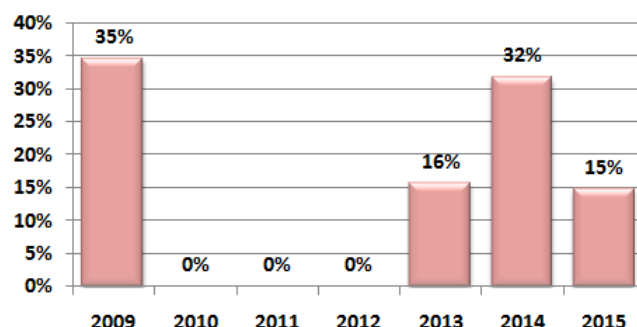
Évolution des productions d'enrobés tièdes en Lozère
Unité millier de tonnes Source F RTP



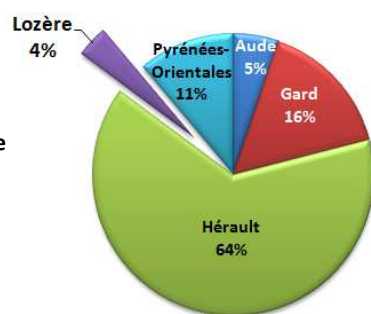
Depuis 2009, près de 2 millions de tonnes d'enrobés tièdes ont été produites en Languedoc-Roussillon.

La Lozère contribue à ce bilan mais dans des proportions modestes toutefois conformes au poids démographique du département dans l'espace du Languedoc-Roussillon. En affichant 32 % du total des enrobés produits dans le département, la part d'enrobés tièdes a atteint son maximum en 2014 en marquant un doublement sur l'exercice précédent. L'année 2015 ne confirme pas cette dynamique.

Évolution des productions d'enrobés tièdes dans la production totale sur le département de la Lozère
Unité millier de tonnes Source F RTP



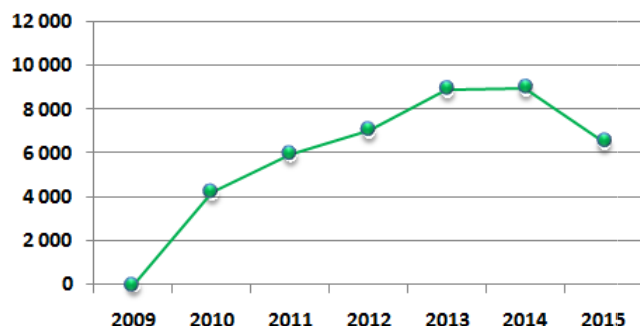
Répartition départementale de la production 2009-2015 d'enrobés tièdes
Source F RTP



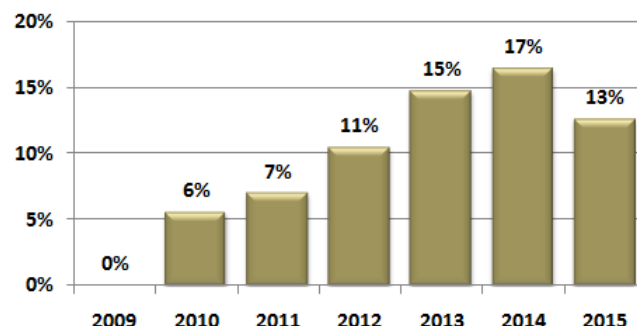
Évolution du recyclage d'agrégats d'enrobés en Lozère

Un taux en progression lent mais relativement régulier

Évolution des tonnages agrégats d'enrobés réutilisés en Lozère
Unité millier de tonnes Source F RTP



Part des agrégats d'enrobés réutilisés dans le total des enrobés produits en Lozère
Unité millier de tonnes Source F RTP



Depuis 2010 à 2014, le tonnage d'agrégats d'enrobés réutilisés est multiplié par 2 sur le département avec, dans l'intervalle, une croissance confirmée d'une année sur l'autre.

En 2015, la tendance s'infléchit. Le tonnage comptabilisé en fin d'exercice est le plus faible depuis 2011.

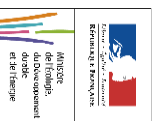
La part des agrégats d'enrobés réutilisés connaît une évolution identique. Les pourcentages de réutilisations obtenus laissent entrevoir des marges de progrès conséquentes dans les années futures pour la valorisation de ces matériaux.

AVEC LE CONCOURS...

des partenaires de la Cellule :



et des membres du GIE Réseau des CERC :



CELLULE ÉCONOMIQUE BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS LANGUEDOC-ROUSSILLON

Tel : 04 67 65 08 83 e-mail : cerbtplr@orange.fr

Site : www.cerbtplr.fr